

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Astrida , le 13 juin 1956.
de

P.N. RUANDA-URUNDI GEBIED

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

(1) N° 2351/A.I.

Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

Plainte.



A Monsieur NZUMPATSE Tito
3° av. n°68 Camp belge
à
U S U M B U R A .

Monsieur,

Suite à votre lettre du 7 juin 1956, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il vous appartient de déposer plainte contre la partie adverse devant les tribunaux indigènes.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Administrateur de Territoire, W. ANTONISSEN,

NZUMPATSE TITO
Belge 3 avenue N° 68
USUMBURA

Usumbura, le 7 Juin 1956

Monsieur le Chef Rusagara François
Chefferie Mvejuru
Astrida

Copie à Mr l'Administrateur
de Territoire d'Astrida .

J'ai l'honneur de porter à votre
connaissance que mon père NTABWOBA est décédé
en 1943; laissant une veuve NYAMVURA et mes
quatre frères .

Or, j'apprends que la propriété foncière
de mon père sise à la colline Katete-Nyanza
sous-chef Sebuyege Gerard a été attribuée en 1955
au nommé Rukandamu Gabriel de sorte qu'actuellement
ma mère et mes frères ont été spoliés du biens
qui leur revenaient de notre père .

Je vous serais très reconnaissant de
vouloir bien examiner cette affaire afin que
ma famille rentre en possession de l'héritage
paternel.

Veillez agréer, Monsieur le Chef ,
avec mes remerciements très sincères l'expression
de ma parfaite considération

Nzumpatse Tito.

Nzumpatse Tito